



Un an après son lancement, l'Afnic dresse un bilan positif de son service de médiation

Guyancourt, le 26 septembre 2024 – L'Afnic, association en charge du .fr ainsi que de plusieurs autres extensions ultramarines et génériques, fait aujourd'hui le bilan de la première année de son service de médiation. Lancé le 3 juillet 2023, ce service est venu compléter les procédures phares de résolution des litiges que sont SYRELI et PARL Expert de l'Afnic, avec un objectif bien spécifique : faciliter la résolution des litiges liés aux noms de domaine qui pourraient se régler à l'amiable.

Les chiffres de la première année de la médiation

Entre juillet 2023 et juillet 2024, l'Afnic a reçu 108 formulaires de médiation.

42 % des demandes ont conduit à l'ouverture d'une médiation, désignant le cas où le titulaire a accepté de participer à la médiation.

Parmi les médiations ouvertes, 58 % ont abouti à un accord final.

Pour les médiations dans lesquelles un accord a été trouvé entre les parties, deux issues principales se sont dessinées : la transmission du nom de domaine au profit du demandeur, avec ou sans contrepartie financière, ou la suppression du nom de domaine. En pratique, 95 % des accords obtenus ont concerné la transmission d'un nom de domaine et 5 % sa suppression.

En moyenne, les parties ont trouvé un accord en seulement 4 jours ouvrés, démontrant l'efficacité du service.

Un taux de satisfaction élevé

Dans le cadre de l'amélioration continue du service, une enquête de satisfaction a été lancée en février 2024 auprès des demandeurs. Les résultats montrent que 100 % des répondants recommandent le service de médiation de l'Afnic, soulignant la simplicité et l'efficacité de la médiation, la clarté des informations fournies et la disponibilité de la médiatrice.



La médiation a en effet permis de régler de nombreux litiges qui auraient autrement nécessité des procédures extrajudiciaires plus longues et coûteuses. Les six médiatrices, professionnelles du secteur, ont joué un rôle clé en facilitant les échanges et en aidant à parvenir à des accords satisfaisants pour toutes les parties. Cette première année de médiation confirme ainsi l'efficacité de l'Afnic dans la résolution rapide et amiable des litiges.

Pour plus d'informations ou pour déposer une demande de médiation, rendez-vous sur <https://www.afnic.fr/noms-de-domaine/resoudre-un-litige/procedure-de-mediation/>

- Pour télécharger le rapport de médiation dans son intégralité, rendez-vous sur <https://www.afnic.fr/wp-media/uploads/2024/09/Rapport-de-Mediation-Afnic.pdf> (PDF - 955 Ko)
- Pour télécharger le bilan de la première année de Médiation de l'Afnic sous forme d'infographie https://www.afnic.fr/wp-media/uploads/2024/09/Rapport-de-mediation_Afnic-infographie.jpg (JPG - 676 Ko)

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre d'Affaires lié aux activités du .fr à des actions d'intérêt général, en affectant notamment 1,3 million d'Euros chaque année à la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](#).

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui plus de 90 collaborateurs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contacts presse Afnic

Nathalie Riera – 06 82 83 34 20 – nathalie.riera@emphase-rp.fr

Hélène Gosset – 06 12 72 89 20 – helene.gosset@emphase-rp.fr